

EB-2015-0236

# AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE DE Hospital Energy, LLC en vue d'obtenir un permis de détaillant d'électricité (à titre d'agent seulement)

## La requête

Hospital Energy LLC a déposé une requête complète datée du 24 août 2015 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») en vertu de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la « Loi ») en vue d'obtenir un permis de détaillant d'électricité (à titre d'agent seulement). La délivrance de ce permis permettrait au requérant d'agir en tant qu'agent pour un détaillant en ce qui concerne la vente d'électricité en Ontario.

Un employé de la CEO à qui a été délégué ce pouvoir conformément à l'article 6 de la Loi statuera sur cette demande. La CEO n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur cette demande.

# Comment consulter la requête

Pour consulter un exemplaire de la requête, rendez-vous sur la page Consommateurs du site Web de la Commission et entrez le numéro de dossier EB-2015-0236 dans la case « Trouver une requête ». Un exemplaire peut être aussi consulté aux bureaux de la CEO et de Hospital Energy LLC aux adresses indiquées plus bas.

#### Audiences écrites ou orales

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO compte traiter cette demande lors d'une audience écrite. Si vous croyez qu'une audience orale doit avoir lieu, vous pouvez écrire à la CEO pour expliquer pourquoi. Votre demande doit être

reçue par la CEO et envoyée en copie à Hospital Energy LLC avant le **26 septembre 2015.** 

## **Comment participer**

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous pouvez présenter une demande écrite indiquant votre position sur ce dossier. Votre demande doit être reçue par la CEO et envoyée en copie à Hospital Energy LLC avant le **30 septembre 2015.** 

Si le demandeur souhaite répondre aux opinions reçues, ses réponses doivent être déposées auprès de la CEO et envoyées en copie à toute partie qui en a fait la présentation, avant le **7 octobre 2015.** 

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public, ce qui signifie que les observations écrites seront disponibles pour consultation aux bureaux de la CEO et seront publiées sur le site Web de la CEO. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, avant de verser les observations écrites au dossier public, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. non commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de cette personne). Toutefois, le nom de la personne et le contenu de ses observations feront partie du dossier public.

# Comment déposer des documents auprès de la CEO

Toutes les observations écrites déposées auprès de la CEO doivent indiquer le numéro de dossier **EB-2015-0236** et indiquer clairement le nom de l'expéditeur, son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Vous devez faire parvenir deux copies papier de vos observations écrites et, si possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable à la CEO, et une copie au requérant. Toutes les observations écrites doivent être adressées à l'attention de la secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, et doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour exigé.

#### De plus amples renseignements?

Pour de plus amples renseignements sur la façon de participer, veuillez cliquer sur l'onglet « Participer » dans le menu « La CEO et vous » sur la page des

consommateurs du site Web de la CEO, à <u>www.ontarioenergyboard.ca</u>. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler le 1 877 632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur la procédure et les modalités de participation.

## <u>IMPORTANT</u>

SI VOUS NE DÉPOSEZ PAS D'OBJECTION À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS OBSERVATIONS SELON LES TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA CEO PEUT PROCÉDER À L'AUDIENCE SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PAS D'AUTRES AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

### **Adresses**

Commission de l'énergie de l'Ontario C.P. 2319 2300, rue Yonge, 27<sup>e</sup> étage

2300, rue Yonge, 27e étage Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de la secrétaire de la Commission

Dépôts :\_

www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/

Courriel : <u>boardsec@ontarioenergyboard.ca</u> Téléphone : 1 888 632-6273 (sans frais)

Télécopieur : 416 440-7656

FAIT À Toronto, le 9 septembre 2015

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli Secrétaire de la Commission

## Requérant :

Hospital Energy, LLC 110 Riverview Drive Guilford, CT USA 06437 À l'attention de Peter W. Diamond

Courriel: peter@hospitalenergy.com

Téléphone : 1 203 322 6525 Télécopieur : 1 203 458 1673